



Le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 22 mars 2018 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), M. Stéphane DELANNOY (à M. Pierre BOURGOIS)

Absents : Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 18-1-4

Affaires Juridiques

Immeubles d'habitation
Appartenant à la commune

Bail emphytéotique

Rapport de M. le Maire,

Depuis 2017, la ville est propriétaire de 3 immeubles d'habitation, sis à Bondues au :

- 75 rue Robert Schuman, cadastré en BM n°143 pour une contenance de 188 m² (90 m² de surface habitable) ;
- 1423 avenue du Général de Gaulle, cadastré en AS n°76 pour une contenance de 460 m² (82 m² surface habitable) ;
- 43 rue du Moulin Cardon, cadastré en BC n°33 pour une contenance de 180 m² (78,5 m² de surface habitable)

Dans le cadre d'une consultation groupée sur ces 3 maisons, des bailleurs sociaux ont été invités à présenter leur offre pour la réhabilitation et la mise en gestion locative de 3 PLAI (dont 1 adapté) via des baux emphytéotiques.

Sur 7 candidats consultés, 2 seulement ont répondu : 1 candidat partiellement (2 maisons sur 3), 1 autre favorablement pour les 3 maisons.

Le tableau d'analyse ci-joint a permis de comparer les critères de choix des candidats bailleurs.

Sur la base des éléments présentés, nous invitons le Conseil Municipal à retenir le bailleur LDEV (Logis Métropole), sur la base de sa proposition n°1 (cf tableau d'analyse).

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal à :

- décider la mise à disposition des immeubles décrits ci-dessous pour la réalisation et la mise en location de 3 PLAI, au moyen chacun d'un bail emphytéotique d'une durée de 60 années au profit de la société LDEV et pour un droit d'entrée par logement, fixé à :

- | | |
|---|--------------|
| • 75 rue Robert Schuman, cadastré en BM n°143 | 60 000 € TTC |
| • 1423 avenue du Général de Gaulle, cadastré en AS n°76 | 10 000 € TTC |
| • 43 rue du Moulin Cardon, cadastré en BC n°33 | 35 000 € TTC |

Envoyé en préfecture le 29/03/2018

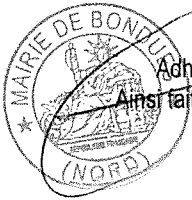
Reçu en préfecture le 29/03/2018

Affiché le

ID: 059-215900903-20180328-18_1_4-DE

- à prendre connaissance de l'avis du service des Domaines sur la valeur locative estimée des biens, à savoir :
- 75 rue Robert Schuman, cadastré en BM n°143 : **5 500 €/an, soit 240 000 € TTC**
 - 1423 avenue du Général de Gaulle, cadastré en AS n°76 : **4 000 €/an, soit 240 000 € TTC**
 - 43 rue du Moulin Cardon, cadastré en BC n°33 : **5 700 €/an, soit 342 000 € TTC.**
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir sachant que la signature des 3 baux pourra être échelonnée afin de tenir compte des règles de calcul des pénalités de retard par logements sociaux manquants appliquées par l'Etat.

Travaux Préparatoires
CA du 13 mars 2018
CG du 20 mars 2018



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire